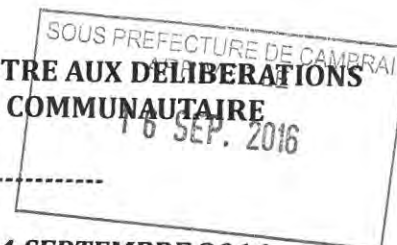




Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2016

Délibération N°2016/094

Date de convocation : 22 août 2016

Nombre de conseillers en exercice : 77

L'an deux mille seize, le 14 septembre 2016 à dix huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la Salle des Fêtes de BUSIGNY, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Guy BRICOUT, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Avesnes-Les-Aubert

Bazuel

Beaumont-en-Cis

Beauvois-en-Cis

Bertry

Béthencourt

Béviliers

Boussières-en-Cis

Briastre

Busigny

Carnières

Catillon-sur-Sambre

Callenières

Caudry

Caulley

Clary

Dehéries

Élincourt

Estourmel

Fontaine-au-Pire

Haucourt-en-Cis

Honnechy

Inchy-en-Cis

La Groise

Le Cateau-Cambrésis

Lé Pommereuil

Ligny-en-Cis

Malincourt

Maretz

Maurois

Mazinghien

Montay

Montigny-en-Cis

Neuvilly

Ors

Quiévy

Rejet-de-Beaulieu

Reumont

Saint-Aubert

Saint-Benin

Saint-Hilaire-Lez-Cambrai

Saint-Souplet-Escaufourt

Saint-Vaast-en-Cis

Troisvilles

Villers-Outréaux

Walincourt-Selvigny

Etaient présents (59 titulaires 2 suppléants) :

Alexandre BASQUIN

Virginie LE BERRIGAUD

Christian PAYEN

Jean-Pierre THIEULEUX

Thierry WALEMME (S)

Agnès BERANGER

Denis COLLIN

Anne – Sophie MERY DUEZ

Martine THUILLEZ

Gérard TAISNE

Bernard PLET

Karine ELOIR

Bruno MANNEL

Serge SIMEON

Marc PLATEAU

Michel HENNEQUART

Jacky DUMINY

Jean-Pierre RICHEZ

Maurice DEFAUX

Jean-Marc DOSIERE

Daniel FIEVET

Hubert DEJARDIN

Jacques OLIVIER

Pierre-Henri DUDANT

Christian PECQUEUX

Francis LEBLON

Didier BONIFACE

Mélanie DISDIER

Bernard POULAIN

Serge WARWICK

Gilles PELLETIER

Jean-Claude GERARD

Charles BLANGIS

Joseph MODARELLI

Pascal FOULON

Pascal LEVEQUE

Laurence RIBES

Daniel BLAIRON

Daniel CATTIAUX

Henri QUONIOU

Jean-Paul CAILLIEZ

Yannick HERBET

Nathalie GAVE

Gérard LENOBLE

Brigitte ROLAND-BEC

Dominique LAMOURET

Guy BRICOUT

Pierre LEVEQUE

Brigitte PRUVOT

Alain GOETGHELUCK

Pierre LAUDE

Bertrand LEFEBVRE

Laurent COULON

Isabelle PIERARD

Janine TOURAINNE

Pascal COQUELLE

Michel GOUVART (S)

Augustine NOIRMAIN

Véronique NICAISE

Stéphane JUMEAUX

Axelle DOERLER

Membre(s) Excusé(s) (1) : Didier BLEUSE

Membre(s) Absent(s) (10) :

Denise LESAGE, Laurence MONTEIRO-LOPEZ, Vincent WAXIN, Jean-Félix MACAREZ, Liliane RICHOMME, Sandrine TRIOUX, Patrice BONIFACE, Jean-Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Chantal WAYENBERGE

Membre(s) ayant donné procuration (5) :

Frédéric BRICOUT à Agnès BERANGER, Régine DHOLLANDE à Denis COLLIN, Alain RIQUET à Guy BRICOUT, Annie DORLOT à Joseph MODARELLI, Joëlle MANESSE à Isabelle PIERARD,

Axelle DOERLER est élue secrétaire de séance.

DELIBERATION N°2016/094 - Objet : Validation du projet de réhabilitation et extension de la crèche du Cateau-Cambrésis – délocalisation du Relais d'Assistants Maternelles

La Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis accompagne les projets d'accueil collectif dans le cadre de sa compétence petite enfance. Dans son schéma de développement est inscrit le projet de réhabilitation et d'extension de la structure située à Le Cateau-Cambrésis qui se compose d'une crèche de 15 places et d'un RAM couvrant 19 communes.

La structure est amenée à évoluer pour deux raisons essentielles :

- ❖ L'état et la configuration du bâtiment ne permettent plus d'offrir les conditions d'accueil optimales pour les enfants, tant pour la crèche que pour le RAM
- ❖ Avec la présence d'un bâtiment libre à côté de la crèche, il est possible d'envisager une extension de la capacité d'accueil, et de fait, une baisse des coûts de fonctionnement

Le Conseil Communautaire du 10 février 2016 s'est prononcé en faveur de la réalisation d'une étude devant permettre de vérifier la faisabilité du projet. Cette étude a eu lieu de juin à août 2016. Deux comités de pilotage ont permis d'aboutir à un schéma d'aménagement répondant aux critères de surface, de confort et d'utilisation recommandés par la Protection Maternelle Infantile.

Le coût global de l'opération est estimé à 393 650 euros pour la crèche et 94 650 euros pour le RAM. Les travaux de la crèche sont éligibles au financement CAF dans le cadre du plan d'investissement pour la création de crèches à hauteur de 175 000 euros.

Après présentation du projet, il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver la réalisation des travaux d'aménagement et de solliciter les financements auprès des partenaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 16 septembre 2016 et de la publication

Pour expédition conforme
Caudry, le 16 septembre 2016
Le 16 septembre 2016

Vu,



Le Président,
Maire de CAUDRY
Vice-Président du Conseil Départemental


Guy BRICOUT

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.